

## Evènements récents

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
	<b>AMETHYS</b> Yoga adapté pour les 60 ans et + Charlène Donatien <b>06 32 35 78 04</b> 10h00 à 11h00		<b>CLUB PLAISIR DE VIVRE</b> Dictée Catherine Tessier <b>06 43 92 01 85</b> 9h00 à 11h00
<b>JIANG QI</b> Hatha Yoga Amélie Hurel <b>06 95 52 72 78</b> 18h00 à 19h15	<b>DO-IN</b> Relaxation Séverine Gangneux <b>06 03 18 33 25</b> 18h30 à 19h30	<b>DANCE FEVER</b> Danses de salon Sylvia <b>06 81 99 47 45</b> 19h00 à 21h00	<b>CLUB PLAISIR DE VIVRE</b> Jeux de société, cartes Catherine Tessier <b>06 43 92 01 85</b> 13h30 à 18h00
<b>WILL DANCE</b> Renforcement musculaire Wilfried Mexmain <b>06 03 01 55 17</b> 19h30 à 20h30	<b>GYM VOLONTAIRE</b> Gym douce Nicole Guérin <b>06 15 59 78 21</b> 19h30 à 20h30		<b>REPETITIONS THEATRE</b> Pour les séances théâtre de mars Pascale Henry <b>07 87 01 24 47</b> 18h30 à 22h00

### En dehors de la salle du Foyer Rural :

<b>AMICALE RIDE 37</b> Moto Cross Loïc Jolly <b>06 08 16 04 03</b>	<b>J.Y.R.A.F.</b> Cours de musique Jean-Yves Rousseau <b>06 13 50 07 01</b>	<b>AMICALE BOULISTE</b> Boule de Fort Michel Anis <b>06 85 70 49 57</b>
<b>U.S.L.B. FOOTBALL</b> Football Yoann Lavenant <b>07 82 88 45 99</b>	<b>DARTS TOURANGEAUX CLUB</b> Fléchettes Olivier Legoff <b>06 33 92 27 58</b>	

## Evènements à venir

- Dimanche 17 septembre 2023 : **journée du patrimoine**
- Dimanche 17 septembre 2023 : **Family Game - Foyer rural**
- Dimanche 15 octobre 2023 : **Octobre rose - place de la mairie**
- Samedi 4 novembre 2023 : **village en fête - Foyer rural**
- Dimanche 5 novembre 2023 : **brocante - Foyer rural**



Mairie

1 place Adolphe Langlois

37130 Lignières-de-Touraine

Tél. 02 47 96 72 13

mairie@lignieresdetouraine.fr

lignieresdetouraine.fr

Septembre 2023 - N° 85



Le 15 juillet 2023, Zahia et Stéphane, accompagnés d'Anaïs, se sont élancés de Mont Gerbier de Jonc (07) pour rallier en courant St Brévin les Pins (44) le 30 juillet 2023, en 16 étapes de 60 à 65 kms en relais le long des 1 000 kms de la Loire.

Leur initiative n'a aucun but sportif, mais la volonté au travers de ce **Défi Loire**, de faire connaître l'AOPA et de pouvoir récolter des dons pour aider l'Association Onco Plein Air du Centre Hospitalier de Nantes à continuer d'organiser des sorties extrahospitalières pour des jeunes touchés par le cancer ou la leucémie.

C'est ainsi que le binôme s'est arrêté à Lignières-de-Touraine le 26 juillet dernier.

Pour les soutenir lors du dernier km, David, François, Olympe, Jonathan et Benoît n'ont pas hésité à enfiler leurs baskets. C'est ainsi que les coureurs ont été accueillis sur la place du village par le public et les élus au rythme de la célèbre musique de Rocky pour saluer le courage du trio. Fanfan, Dom, Jean-Yves, Mika et Léa se sont chargés de l'animation durant ce temps de pure convivialité et d'émotion pour que chacun puisse participer à la cagnotte de l'association.

Merci à toutes les personnes présentes !

Quoi de neuf ?  
à Lignières...

## Comptes-rendus des Conseils Municipaux

### Compte-rendu du 9 juin 2023

Présents : 11/14

- Dans le cadre des élections sénatoriales prévues le 24 septembre 2023, il est nécessaire d'élire les grands électeurs au sein du conseil municipal. Sont proclamés les élus délégués (ou délégués supplémentaires) et les suppléants comme suit : Joël BADILLER, Sylvie TESSIER, David MOREAU, Catherine TESSIER, Thierry HÉBERT, Laurence VASSEUR - liste *L'avenir avec vous*.
- Il est mis en place un référent déontologue dans les conditions prévues par le décret n° 2022-1520 du 6 décembre 2022 pour les élus locaux de la commune de Lignières-de-Touraine.
- Pour rappel, les missions du référent déontologue sont inscrites dans le Code Général des Collectivités Territoriales. La Charte de l'élu local a été complétée par la disposition suivante « *Tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la présente charte* ». Au vu de l'ensemble de ces éléments, le Conseil Municipal décide de désigner Madame Catherine CHAMPRENAULT pour exercer la mission de référente déontologue des élus de la commune.
- Un administré souhaite savoir si la commune est intéressée par l'acquisition de son terrain situé en zone 1AUh du Haut Vivier. Le terrain étant concerné par le futur aménagement d'ensemble, il est proposé de programmer un échange avant de s'engager sur cette éventuelle transaction.
- Dans le cadre de la finalisation de la mise aux normes du terrain d'honneur, le conseil municipal accepte l'achat de matériel d'arrosage automatique du terrain de football pour un montant de 641.29 € HT. Les travaux seront réalisés par les bénévoles de l'Union Sportive de Lignières - Bréhémont (USLB).

### Compte-rendu du 21 juillet 2023

Présents : 9/14

- Dans le cadre de l'attribution du Fonds Départemental de Solidarité Rurale 2023, il est décidé de réaliser un programme de voirie plus important et de ne réaliser les travaux de réseaux d'eaux pluviales au Plessis qu'en 2024 afin de compléter l'étude avec la création d'un bassin d'orage ou autre.

- Un groupement de commandes a été mis en place avec la commune de La Chapelle-aux-Naux et la Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre (pour les goûters du périscolaire). Suite à une consultation en procédure adaptée, il est noté une augmentation des tarifs demandés par le prestataire retenu par rapport aux prix actuels. Il est souligné qu'il convient d'appliquer une revalorisation régulière des prix de repas afin de ne pas augmenter la charge financière de la commune.

Ainsi pour l'année scolaire 2023-2024, les tarifs du restaurant scolaire sont fixés comme suit : 4.05 € pour les repas enfants et 6.40 € pour les repas adultes.

- Dans le cadre de la réalisation des travaux de requalification du centre bourg, les entreprises ont utilisé de l'eau au presbytère, lieu facile d'accès au droit du chantier. La paroisse Saint Blaise a réglé la facture d'un montant de 345.13 € dont 330.00 € correspond à la consommation d'eau lors des travaux réalisés pour le compte de la commune. De ce fait, il est proposé d'octroyer une subvention exceptionnelle de 330.00 € à la paroisse Saint Blaise.
- Par ailleurs, la commune et l'Association des Parents d'Elèves *Chapy-Chapo* se sont associés pour l'achat d'une gerbe d'un montant global de 96 €. L'achat ayant été effectué par l'Association des Parents d'Elèves, il est proposé de leur octroyer une subvention exceptionnelle de 50.00 €.
- Comme vu lors de la précédente réunion, le Conseil Municipal est informé des nouveaux échanges concernant la vente de la parcelle cadastrée ZK 12 d'une superficie 1 027 m<sup>2</sup> située dans la zone d'aménagement d'ensemble 1AUh du Haut Vivier. L'acquisition du terrain est approuvé pour un montant de 1 000 €.
- Dans la cour de l'école Jean Moulin, il est noté qu'un arbre prend trop d'ampleur notamment par rapport aux réseaux souterrains. Il doit donc être abattu durant les vacances d'été et une réflexion va être menée pour la mise en place d'une pergola ou de voiles d'ombrages.
- Dans le cadre de la Semaine Bleue organisée du lundi 2 octobre au vendredi 6 octobre 2023 afin de valoriser la place des aînés et de favoriser les liens dans notre société, il est proposé d'organiser un repas intergénérationnel le mercredi 4 octobre 2023 au restaurant scolaire avec les enfants des écoles, ainsi qu'une dictée avec le club *Plaisir de Vivre* le jeudi 5 octobre 2023. L'ADMR organisera également des jeux de société le vendredi 6 octobre 2023 de 13 h 30 à 17 h au foyer rural.